



## PHASES DE PARAMETRAGE DES FORMATIONS ET DE FORMULATION DES VŒUX

<b>1ère phase du paramétrage des formations : Mise à jour ou 1ères saisies des données concernant l'établissement et son offre de formations</b>	Du lundi 13 novembre 2023 <b>Au mercredi 13 décembre 2023 - 23 h 59*</b>
<b>Phase d'accompagnement des lycéens par les établissements d'origine : "1ère semaine de l'orientation"</b>	Automne 2023
<b>Mise à jour des données établissement d'origine (administrateur, utilisateurs, coordonnées, logiciel de notes....)</b> NB : Pour les établissements participant à la RN la mise à jour des comptes enseignants, référencement des PP rattachement enseignants/classes/matières est à réaliser via import de fichier (1er décembre)	Du lundi 13 novembre 2023 <b>Au mercredi 13 décembre 2023 - 23 h 59*</b>
<b>Remontée des données SIECLE par les établissements d'origine</b>	Du lundi 4 décembre 2023 <b>Au vendredi 12 janvier 2024</b>
<b>Mise à jour des comptes enseignants, référencement des PP, rattachement des enseignants/classes/matière :</b> - Initialisation automatique via la RN (T1 + données enseignants) - Manuellement pour les établissements ne participant pas à la RN.	A partir du lundi 4 décembre 2023
<b>Ouverture du site d'information Parcoursup.fr 2024 aux candidats avec le moteur de recherche mis à jour</b>	Le mercredi 20 décembre 2023
<b>Phase d'accompagnement des lycéens par les établissements d'origine : "2ème semaine de l'orientation"</b>	Période de formulation des vœux
<b>Remontée CYCLADES par les Rectorats (Inscription au Bac) MENJ et MASA</b>	<b>Au plus tard le vendredi 12 janvier 2024</b>
<b>Fin de la 2ème phase de paramétrage des formations : Saisie impérative des capacités d'accueil et frais de scolarité</b>	<b>Le vendredi 12 janvier 2024 - 23 h 59*</b>
<b>Inscription et formulation des vœux par les candidats sur la plateforme Parcoursup (dossier candidat)</b>	Le mercredi 17 janvier 2024 <b>Au jeudi 14 mars 2024 - 23 h 59*</b>
<b>Demandes de dérogation de secteur géographique (uniquement pour les licences)</b> Date limite de demande par les candidats Date limite de traitement de ces demandes par les SAIO	Le mercredi 17 janvier 2024 <b>Jusqu'au mercredi 15 mai 2024</b> <b>Au plus tard le mardi 21 mai 2024</b>
<b>Fiches Avenir à initialiser (via la RN) ou à renseigner par les établissements d'origine :</b> - Saisie des notes et appréciations par les enseignants pour les établissements qui ne participent pas à la RN - Saisie des éléments d'appréciation par le professeur principal / référent - Saisie de l'avis par le chef d'établissement	Du jeudi 1er février 2024 <b>Au vendredi 5 avril 2024 - 23 h 59*</b>
<b>Fin de la remontée des notes de Terminale (1er et 2nd trimestre et/ou 1er semestre) par les établissements d'origine</b>	<b>Au plus tard le jeudi 28 mars 2024</b>
<b>Mise à disposition des bulletins aux élèves</b>	A partir du vendredi 29 mars 2024
<b>Affichage aux candidats de la progression de la saisie de la fiche Avenir</b>	A partir du mardi 2 avril
<b>Date limite pour les candidats pour finaliser leur dossier (saisie des lettres de motivation, saisie des notes non remontées ...) et confirmer leurs vœux</b> NB : Date limite de modification des sous-vœux par un candidat	<b>Le mercredi 3 avril 2024 - 23 h 59*</b>
<b>Traitement des demandes de certification de bourses par les proviseurs</b>	<b>Au plus tard le mardi 21 mai 2024</b>
<b>Consultation de l'intégralité de la fiche "Avenir" par les élèves</b>	Dès le premier jour des admissions (30 mai)



## PHASE D'EXAMEN DES VŒUX (du 8 avril au 26 mai 2024)

<p><b>Mise à disposition des fichiers des taux par le SCN</b>  <b>Saisie par les SAIO des :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux minimum de boursiers et, pour les licences non sélectives, taux maximum de candidats résidant dans un autre secteur</li> <li>- Taux minimum de bacheliers professionnels (en STS) et de bacheliers technologiques (en IUT)</li> </ul>	<p>Le lundi 8 avril 2024  A partir du mardi 9 avril 2024</p> <p style="text-align: right;"><b>Au plus tard le vendredi 3 mai 2024</b></p>
<p><b>Récupération des fichiers définitifs des dossiers et début de l'examen des vœux par les CEV(*)</b>  Mise à disposition des informations individualisées dès le 17 janvier 2024 mais la récupération ne sera réputée complète et exploitable par les CEV (*) qu'à partir de la date indiquée.</p>	<p>Le mardi 9 avril 2024</p>
<p><b>Date limite pour accorder à un candidat un délai supplémentaire de confirmation sur un vœu (établissement d'accueil / responsable formation)</b></p>	<p style="text-align: right;"><b>Le vendredi 26 avril 2024 - 23 h 59*</b></p>
<p><b>Saisie des données d'appel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de candidats à appeler</li> <li>- Nombre de places à pourvoir par groupe</li> </ul>	<p>A partir du lundi 6 mai 2024</p> <p style="text-align: right;"><b>Au plus tard le mardi 21 mai 2024 - 23h59*</b></p>
<p><b>Intégration des classements (saisie en ligne, par fichier, via l'OAD) par les CEV(*)</b>  <i>NB : Envoi des mails d'alerte suite à analyse des classements (au fur et à mesure des intégrations de classements)</i></p>	<p>A partir du lundi 6 mai 2024</p> <p style="text-align: right;"><b>Au plus tard le mardi 21 mai 2024 - 23h59*</b></p>
<p><b>Affichage des pourcentages saisis par les SAIO aux établissements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux minimum de boursiers et, pour les licences non sélectives, taux maximum de candidats résidant dans un autre secteur</li> <li>- Taux minimum de bacheliers professionnels (en STS) et de bacheliers technologiques (en IUT)</li> </ul>	<p>A partir du lundi 6 mai 2024</p>
<p><b>Date limite de notification des informations de non admissibilité</b>  <i>(pour les formations sélectives qui ont prévu une telle information)</i></p>	<p style="text-align: right;"><b>Au plus tard le lundi 13 mai 2024</b></p>
<p><b>Affichage des pourcentages saisis par les SAIO aux candidats</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux minimum de boursiers et, pour les licences non sélectives, taux maximum de candidats résidant dans un autre secteur</li> <li>- Taux minimum de bacheliers professionnels (en STS) et de bacheliers technologiques (en IUT)</li> </ul>	<p>A partir du jeudi 23 mai 2024</p>
<p><b>Période de validation des données d'appel et de contrôle des classements</b></p>	<p>Du mercredi 22 mai 2024</p> <p style="text-align: right;"><b>Au lundi 27 mai 2024 - 14h00*</b></p>


**PROCESSUS D'ADMISSION EN CONTINU : PHASE PRINCIPALE (du 30 mai au 12 juillet 2024)**

<b>Affichage des réponses des formations</b> <i>Affichage des notifications de refus en filières sélectives</i>	A partir du jeudi 30 mai 2024
<b>Phase d'accompagnement individuel ou collectif pour les candidats n'ayant eu que des réponses négatives pour les préparer à la phase complémentaire</b>	A partir du vendredi 31 mai 2024
<b>Délai de réponse des candidats - Pour une proposition reçue entre le 30 et le 31 mai 2024</b>	<b>Le dimanche 2 juin 2024 - 23 h 59*</b>
<b>Délai de réponse des candidats à J+ 1</b>	A partir du samedi 1er juin 2024
<b>Remise à zéro des données d'appel</b> <i>Positionnement du nombre de candidats à appeler à hauteur du nombre de places dans le groupe</i>	Le mardi 11 juin 2024
<b>Suspension du délai de réponse pour les candidats ayant reçu une proposition à partir de la date indiquée.</b>	A partir du dimanche 16 juin 2024 <b>Au samedi 22 juin 2024</b>
<b>Epreuves écrites des différentes séries de baccalauréats</b>	Du mardi 18 juin 2024 <b>Au vendredi 21 juin 2024</b>
<b>Reprise du délai de réponse à une proposition à J+1 : Réponse obligatoire aux propositions reçues entre le 15 et le 22 juin inclus</b>	<b>Au plus tard le dimanche 23 juin 2024 - 23 h 59*</b>
<b>Classement par les candidats des vœux en attente à maintenir</b> <i>NB : Prise en compte de l'ordre de préférence dès le lendemain</i>	Du lundi 1er juillet 2024 <b>Au mercredi 3 juillet 2024 - 23h59*</b>
<b>Résultats du baccalauréat - 1er groupe</b>	Le lundi 8 juillet 2024
<b>Dernières propositions aux candidats</b>	Le mercredi 10 juillet 2024
<b>Résultats du baccalauréat - 2nd groupe</b>	Le jeudi 11 juillet 2024
<b>Fin des réponses des candidats</b>	<b>Le jeudi 11 juillet 2024 - 23 h 59*</b>
<b>Fin de la phase principale / Archivage des vœux maintenus en attente</b>	Le vendredi 12 juillet 2024



## GESTION EXCEPTIONNELLE DES DEMISSIONS (du 12 juillet au 12 septembre 2024)

<i>Gestion exceptionnelle des démissions de la phase principale (GDD) : fonctionnement automatique</i>	<i>Du vendredi 12 juillet 2024 - 00h01</i>	<i><b>Au lundi 2 septembre 2024 inclus</b></i>
<i>Délai de réponse des candidats à J+1</i>	<i>Du vendredi 12 juillet 2024</i>	<i><b>Au vendredi 26 juillet 2024 inclus</b></i>
<i>Mise en place du répondeur automatique pour l'été (activation facultative par le candidat)</i>	<i>Le lundi 15 juillet 2024 - 10h00</i>	
<i>Date limite de réponse aux propositions GDD reçues pendant la période de suspension estivale entre le 27 juillet et le 18 août 2024 inclus</i>		<i><b>Le mercredi 21 août 2024</b></i>
<i>Désactivation pour tous les candidats du répondeur automatique</i>		<i><b>Le mercredi 21 août 2024 - 00h01</b></i>
<i>Délai de réponse des candidats à J+1</i>	<i>Du mercredi 21 août 2024</i>	<i><b>Au vendredi 23 août 2024 inclus</b></i>
<i>Délai de réponse des candidats à J+0</i>	<i>Du samedi 24 août 2024</i>	<i><b>Au lundi 2 septembre 2024 inclus</b></i>
<i>Gestion exceptionnelle des démissions de la phase principale (GDD) : fonctionnement manuel (par le chef d'établissement)</i>	<i>Du lundi 2 septembre 2024 - 10h00</i>	<i><b>Au jeudi 12 septembre 2024 - 12h59*</b></i>
<i>Délai de réponse des candidats à J+0 (si proposition faite jusqu'à 12h59* ), sinon délai de réponse des candidats à J+1 (si proposition faite à partir de 13h00*)</i>	<i>Du lundi 2 septembre 2024</i>	<i><b>Au jeudi 12 septembre 2024 inclus</b></i>



## CAES

<i>Ouverture du droit au réexamen en CAES (publics en situation de handicap, SHN, trouble de santé invalidant, situation sociale)</i>	<i>A partir du vendredi 31 mai 2024</i>	
<i>Ouverture des CAES pour les candidats sans proposition</i>	<i>Le jeudi 4 juillet 2024</i>	
<i>Passage au délai de réponse des candidats à J+0 (si proposition faite jusqu'à 12h59* ), sinon délai de réponse des candidats à J+1 (si proposition faite à partir de 13h00*)</i>	<i>Du lundi 2 septembre 2024</i>	<i><b>Au jeudi 12 septembre 2024 inclus</b></i>



## PHASE COMPLEMENTAIRE (du 11 juin au 12 septembre 2024)

Remontée des notes de Terminale (3ème trimestre et/ou 2ème semestre) par les établissements d'origine	Début juin et après les conseils de classe de Terminale <b>Au plus tard le mardi 11 juin 2024</b>
Paramétrage de la phase complémentaire par les formations d'accueil	A partir du jeudi 6 juin 2024
Ouverture de la phase complémentaire : - Formulation des vœux par les candidats - Examen des vœux et réponses des formations sous 8 jours (hors pause estivale)	A partir du mardi 11 juin 2024
Période de suspension estivale des réponses des formations inscrites en PC (hors formations non sélectives sans OUI-SI)	Du vendredi 12 juillet 2024 <b>Au vendredi 23 août 2024 inclus</b>
Délai de réponse des candidats le jour même	A partir du samedi 24 août 2024
Fin de la formulation des vœux par les candidats	<b>Le mardi 10 septembre 2024 - 23 h 59*</b>
Dernières études de dossiers et décisions	<b>Le mercredi 11 septembre 2024 - 23 h 59*</b>
Dernières propositions d'admission	<b>Le jeudi 12 septembre 2024</b>
Dernières réponses des candidats - Fin de la phase complémentaire	<b>Le jeudi 12 septembre 2024 - 23 h 59*</b>



## INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Limite d'inscription administrative dans les établissements scolaires proposant des formations d'enseignement supérieur (pour les propositions définitivement acceptées jusqu'au lundi 8 juillet inclus)		Avant le vendredi 12 juillet 2024 - 12h*
Limite d'inscription administrative dans les autres établissements (pour les propositions définitivement acceptées jusqu'au vendredi 12 juillet inclus)		Avant le vendredi 19 juillet 2024 - 12h*
Transmission de la liste des étudiants admis en médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique par les universités	Du lundi 8 juillet 2024	Au vendredi 19 juillet 2024
Ouverture des inscriptions administratives pour les candidats ayant répondu "oui avec vœux en attente"	Le lundi 19 août 2024	
Limite d'inscription administrative pour les propositions définitivement acceptées : - entre le 9 juillet et le 18 août inclus pour les formations d'enseignement supérieur en lycée - entre le 13 juillet et le 18 août inclus pour les formations d'enseignement supérieur en établissement autre que lycée		Avant le vendredi 23 août 2024 - 12h*
Limite des inscriptions administratives pour les candidats ayant répondu "oui avec vœux en attente"		Avant le vendredi 23 août 2024 - 12h*

Saisie des présents à la rentrée

Dans la semaine de la rentrée



## FIN DE LA SESSION 2024

Ouverture de la saisie des rapports publics	Le lundi 2 septembre 2024	
Affichage des notifications de non admission		Le vendredi 13 septembre 2024
Fermeture du site www.parcoursup.fr		Le lundi 14 octobre 2024 - 23h59*
Date limite de signature et de publications des rapports publics		Le lundi 14 octobre 2024 - 23h59*
Fermeture du site de gestion et du site SAIO		Le lundi 14 octobre 2024 - 23h59*



## PREPARATION DE LA SESSION 2024

Remontée SIECLE des élèves de Première	De début Juin 2024	Jusqu'au vendredi 28 juin 2024
Remontée des notes et appréciations des trois trimestres ou des deux semestres de première	Après la remontée SIECLE et après le dernier conseil de classe de première	Jusqu'au vendredi 5 juillet 2024

\* Heure de Paris

CEV = Commission d'Examen des Vœux / PP = Professeur Principal